



PÉTITION À :

M. Jair Bolsonaro

Président de la République du Brésil

M. André Luiz de Almeida Mendonça

Ministre de la Justice et de la Sécurité publique de la République du Brésil

10 décembre 2020 - Journée des droits de l'homme

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,

En tant que membres/sympathisants de l'ACAT-Suisse, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme du 10 décembre 2020, nous exprimons notre vive préoccupation à propos de la

Comunidade Quilombo Campo Grande do Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra (MST)

de la municipalité de Campo do Meio dans la région du Minas Gerais.

Entre le 12 et le 14 août 2020, 14 familles de cette communauté ont été violemment expulsées des terres où elles vivaient par une importante force de police militaire. L'expulsion a certes été effectuée suite à une ordonnance judiciaire de la Chambre agraire de la Cour de justice du Minas Gerais de février 2020. Cependant, la destruction de l'école et des terres agricoles n'était pas mentionnée dans l'ordonnance et de plus, certaines des familles expulsées n'étaient pas visées par la décision judiciaire.

Nous plaidons fermement en faveur de solutions consensuelles pour la résolution des conflits fonciers et nous vous invitons, Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, à :

- mener une enquête indépendante, approfondie, efficace et impartiale sur les actes de violence dans le cadre des expulsions forcées susmentionnées, identifier les responsables, appliquer les sanctions pénales, civiles et/ou administratives prévues par la loi et publier les résultats de l'enquête ;
- cesser tout harcèlement et toute attaque contre les défenseurs de la terre et des droits des paysans de la communauté de Quilombo Campo Grande, et les défenseurs des droits de l'homme au Brésil ;
- éviter, sur l'ensemble du territoire brésilien, tout type de mesures judiciaires et administratives d'expulsion et de restitution de terres dans le contexte actuel de la pandémie ;
- mettre en œuvre la « Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme » des Nations unies de 1998, en particulier les articles 1, 5a et 12.2, ainsi que d'autres textes internationaux relatifs aux droits de l'homme ratifiés par le Brésil.

Nous vous remercions de l'attention portée à la présente et vous adressons, Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, nos salutations respectueuses.

	Nom et prénom	Adresse	Signature
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			

	Nom et prénom	Adresse	Signature
10.			
11.			
12.			
13.			
14.			
15.			
16.			
17.			
18.			
19.			
20.			
21.			
22.			
23.			
24.			
25.			
26.			
27.			
28.			
29.			
30.			

Signer la pétition en ligne : voir www.acat.ch > « Agir » > « Journée des droits de l’homme »



Merci de renvoyer cette feuille de signatures (entièrement ou partiellement remplie)

d’ici au 28 février 2021 à :

ACAT-Suisse, « Journée Droits de l’Homme 2020 », Case postale, 3001 Berne

Plus d’informations sur : www.acat.ch

Un grand merci de votre engagement et de votre soutien !